



**AVRIL MAI JUIN
2023**

Mairie
04 77 76 25 08

www.verrieresenforez.fr

Lundi 9h-12h
Vendredi 9h30- 12h30
et 14h-17h
France services
vendredi de 9h30 à 12h30



Vie de la commune

Appel d'offres et choix des entreprises de travaux

Nous avons publié le 13 janvier l'appel d'offres pour le marché des travaux de la future école. Les entreprises pouvaient candidater jusqu'au 13 février sur l'un des 13 lots : Désamiantage-démolitions / Terrassements-VRD / Gros-œuvre / Ossature et charpente bois- couverture tuiles et bacs acier / Menuiseries extérieures- occultations / Métallerie / Menuiseries intérieures bois / Plâtrerie-isolation-faux plafonds / Chapes flottantes-carrelages / Sols souples / Enduits de façades / Plomberie-sanitaire-chauffage-ventilation / Electricité.

Comme le veulent les règles strictes des marchés publics, les critères d'évaluation des offres sont définis préalablement dans le règlement de consultation. Pour ce marché, il était décidé, en concertation entre la Maîtrise d'Ouvrage (la commune), l'Assistant Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'Oeuvre (l'architecte, l'économiste et les bureaux d'étude) de pondérer les critères d'attribution de la façon suivante : 60% sur la valeur technique (avec des sous-critères également explicités) et 40% sur le prix.

56 entreprises ont candidaté. Dans la conjoncture incertaine que le BTP subit, nous sommes satisfaits de la quantité de candidatures, bien réparties sur l'ensemble des lots et pertinentes. Malheureusement, pas de bonne surprise sur les prix : l'inflation continue à nous pénaliser... Les dossiers ont ensuite été analysés à la loupe pendant 2 semaines au regard des critères d'attribution. Une commission s'est

Les nouvelles du projet école... ça devient très concret !

réunie le 1^{er} mars pour pré sélectionner les entreprises. Il a été demandé à certaines entreprises de revoir à la baisse leur offre ou de la préciser. Une dernière commission a travaillé le 16 mars, avant validation officielle du choix des 13 attributaires des lots le 21 mars, en Conseil Municipal. A l'heure où cet article est écrit, nous avons bon espoir que l'appel d'offres soit fructueux sur l'ensemble des lots.

Commune de VERRIERES EN FOREZ - Construction école cantine scolaire - 22-10a AO 03 Gros-œuvre-MO

DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MO
I - LOCAL MUNICIPAL				
2 - FONDATIONS SOUS-SOL				
- La couche de forme est prévue à la charge du lot Terrassement.				
- Feuilles en zigzags dans couche de forme posés dans terrain de toutes natures (sauf rocher compact) réalisés par engin mécanique y compris nettoyage courses et rectification d'horizontalité du fond de fouille, démolition de maçonneries et de fondations anciennes pouvant être rencontrées, évacuation des terres de terrain naturel dans une décharge appropriée et toutes sujétions d'excavation.				
Volume non fonçonné				
- Semelles filantes SFS (4,00*7,10+4,00)*0,50 =	7,55	x	1,77	= 13,364
Fourniture et coulage en pleine fouille de gros béton pour semelles filantes et compris surconsommation de béton pour coulage en pleine fouille et toutes sujétions de mise en œuvre.				
Le volume de gros béton est compris sans cette surconsommation éventuelle.				
- Semelles filantes SFS (4,00*7,10+4,00)*0,50 =	7,55	x	1,47	= 11,099
Fourniture et coulage en pleine fouille de béton type C25/30 pour semelles filantes et compris surconsommation de béton pour coulage en pleine fouille et toutes sujétions de mise en œuvre.				
Le volume de béton est compris sans cette surconsommation éventuelle.				
- Semelles filantes SFS (4,00*7,10+4,00)*0,50 =	7,55	x	0,30	= 2,265
Fourniture et mise en place d'armatures, d'acier de caractéristiques suivant pré-étude de structure dans les semelles filantes et isolées y compris coupes, chutes, ligatures, ancrages et toutes sujétions de mise en œuvre.				
- Semelles filantes SFS volume dans article:	2,03	=	2,265	x 55 kg/m3 = 124,575

Exemple de CCTP Cahier des Clauses Techniques Particulières, document de référence de l'appel d'offres

Financement : budget et banques

En parallèle, le budget communal 2023 est en cours de validation : il intègrera les dépenses d'investissements liées à l'école ainsi que la mise en place des emprunts. Deux types d'emprunts sont en cours de négociation : l'emprunt immobilier « classique » qui permettra de financer le reste à charge communal et un prêt de type relais pour assurer les dépenses en attendant le versement des subventions acquises. En effet, si certains financeurs peuvent accorder des acomptes en cours de chantier, la plupart des subventions ne sont versées qu'à l'achèvement des travaux voir un an après.



Préparation du chantier

Sur le terrain, ça se précise Le presbytère est vide et le 16 février l'abri et la structure de jeu de la cour de l'école ont été

démontés pour libérer de l'espace. Pour économiser autant que possible, c'est une équipe municipale qui s'est chargée de ces opérations. Ont prêtés main forte à Stéphane Sigaud, Hervé Peyronnet, Thierry Malhière, Emilie Beraud, Françoise Audin-Vernet, Joël Ruiz et son tracteur. Merci à tous et à Emmanuel Dhainaut pour les photos de ce sympathique moment. La cour de l'école est un peu moins agréable mais c'est un mal pour un bien futur : nous remercions les enfants, les enseignants et les parents pour leur compréhension.



Enedis interviendra prochainement pour désactiver les branchements de l'ancien presbytère tout en assurant la continuité de l'alimentation de l'aire de camping-car. Les travaux devraient pouvoir commencer avant l'été... (la prudence nous incite à ne pas communiquer la date-cible plus précise)

Françoise Audin-Vernet

Inauguration de l'éclairage du terrain de foot

Vendredi 10 mars à 19h a eu lieu, au stade de foot, l'inauguration de l'éclairage. Le match d'inauguration a pu avoir lieu malgré la pluie.



Les premiers échanges pour le projet d'éclairage entre la mairie et l'AS Verrières ont eu lieu en août 2020. L'AS Verrières, l'équipe municipale, le District, La Ligue, le SIEL et la Région, ont travaillé de concert pour mener à bien ce projet. Il aura fallu deux ans et demi pour le définir, trouver les financements et mener à bien les travaux.

L'AS Verrières, forte de sa soixantaine de membres de tous les âges, était jusqu'alors pénalisée : les entraînements U15 et U13 devaient être délocalisés pendant la moitié de l'année à 15 km, à condition de trouver des terrains d'accueil ; les entraînements adultes critérium et plus de 40 ans, 2 soirs par semaine, étaient impossibles.

Désormais le Club va également pouvoir organiser des matchs plus de 40 ans le vendredi soir, sur demi-terrain.

Les enjeux du club et de la commune ont convergé autour du projet. Pour la commune, il s'agissait de favoriser la pratique du sport à Verrières et la

cohésion sociale intergénérationnelle induite, de réduire les déplacements polluants et de développer les actions en direction de ses jeunes habitants et de leurs parents, dans un continuum micro-crèche/école/bibliothèque/loisirs. Pour le club, c'est l'opportunité de gagner en attractivité pour les joueurs potentiels, de fidéliser les licenciés avec des horaires adaptés et moins de contraintes de déplacements et de développer l'animation sportive à Verrières via les matchs nocturnes.

Aspects techniques : deux mâts de 18 m équipés chacun de 4 projecteurs LED ont été installés. Ils éclairent l'ensemble du terrain, permettant ainsi des entraînements et matchs au-delà de la tombée de la nuit. Sur la base d'une étude de conception réalisée par le SIEL, les travaux ont été effectués cet été par la société EIFFAGE ENERGIE, sous



maîtrise d'œuvre du SIEL, Luc Boiron. Les derniers réglages ont eu lieu début novembre.

La luminosité est excellente. La consommation de ces projecteurs LED est de 12 kWh et le coût est d'environ 2€ / heure de fonctionnement.

Grâce à la participation de 55% du SIEL (soit 27 550 €) et aux subventions obtenues auprès de la

 **Recensement**
de la population 2023

Nous nous associons avec nos agents recenseurs, Catherine et Cécile pour remercier l'ensemble des habitants de Verrières pour leur civisme. En effet, l'intégralité des habitants a répondu au questionnaire en temps et en heure ! Nous ne manquerons pas de vous transmettre les résultats dès qu'ils seront en notre possession.
Lucas Pommier

Fédération Française de Foot et de son Fond d'Aide au Foot Amateur (8200 €) et de la Région dans le cadre du Schéma de Cohérence régionale du Football (8820 €), le projet a pu être mené à son terme dans une petite commune aux ressources limitées et soucieuse d'optimisation des budgets publics.

Le terrain et son éclairage sont homologués.



Changement de chaudière

La chaudière au fioul vieillissante du bâtiment communal dit « le Fournil » a été changée, nous avons opté pour une chaudière aux granulés bois plus économe en énergie et donc plus respectueuse de l'environnement. Le montant total des devis s'élève à 24 239 €.

Les subventions : Prime Chaleur Avenir via le SIEL : 12 128 € obtenus + Fonds vert Etat 7263 € sollicités.

La joie de vivre

Le centre accueillera prochainement 3 nouvelles promotions du Service National Universel.

Voici les dates des prochaines sessions :

Du 9 au 22 avril

Du 11 au 23 juin

Du 5 au 16 juillet



Vie de la commune

Un trimestre actif pour le CCAS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe de théâtre la Traverse le dimanche 19 février. Cette animation fut une vraie réussite puisque la salle des fêtes était comble avec 159 entrées. Un grand merci aux spectateurs et aux consommateurs ! (boissons et gâteaux maison ont été proposés à l'entracte). Notez dès à présent la prochaine date : le **dimanche 18 février 2024**.

Le dimanche 12 mars, la salle d'animations abrita cette fois le repas du CCAS (historiquement le repas des aînés). 65 personnes ont répondu présentes. Nous avons concocté le repas nous même avec l'aide précieuse et indispensable de Fanny et Cédric. Les tables étaient décorées grâce aux bouquets réalisés par le groupe de la déco florale du village. Le repas fut entrecoupé par des séquences de danse, l'intervention de la chorale l'air de Rien, l'animation de Mireille Giroud et un petit jeu pour faire travailler la mémoire portant sur le certificat d'études de 1930. Pour ce dernier, la participation et l'engouement furent remarquables. A chacun sa tactique pour être élu le 1er de la commune ou enfile le bonnet d'âne ! Le CCAS tient à vous remercier pour ces moments conviviaux passés sur notre commune.

Les bénéfices des manifestations permettent de réaliser des actions sociales sur Verrières.

Emilie Beraud



ZOOM SUR...

...LE MÉTIER D'ÉCONOMISTE DU BATIMENT

Depuis des mois nous travaillons avec l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre à la conception du projet de l'école. L'équipe se compose des architectes (Atelier des Vergers), des bureaux d'études fluides (BDIBAT), structure (GUIVIBAT), acoustique (Echo Acoustique) et d'un économiste, Lionel Geay. Au fil des mois, nous avons découvert le rôle de l'économiste de la construction que nous connaissions mal et que nous avons envie de vous faire découvrir.

Le rôle de l'économiste de la construction -

Il est le spécialiste de l'évaluation du coût des travaux. Il intervient à toutes les étapes : depuis les premiers chiffrages de l'avant-projet, jusqu'à la réception du bâtiment en

passant par les études de conception puis de réalisation. Il est le garant de la maîtrise des coûts et de la qualité.

Concrètement, il traduit les plans de l'architecte et les prescriptions techniques des bureaux d'étude en listes extrêmement précises de métrés et de quantitatifs, listes exhaustives de tous les matériaux et de toutes les opérations nécessaires à la réalisation du bâtiment.

Aidé d'outils informatiques, il calcule les quantités de béton ou de cloisons, les superficies des charpentes et autres revêtements muraux, le nombre de personnes à employer, etc. Classées par lots de travaux (par ex gros œuvre), ces listes détaillées sont ensuite chiffrées par ses soins, grâce à sa connaissance fine des coûts des matériaux et des prestations. On obtient ainsi l'estimation financière du projet. Ces CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) permettent également à la Maîtrise d'Ouvrage (la commune) de vérifier, ligne par ligne, que le projet correspond à nos souhaits. Le tout dans le moindre détail : vérifier que les portes chiffrées sont bien en bois, que les clôtures correspondent au périmètre

souhaité, que les différents sanitaires sont équipés comme demandé, que les matériaux sont les bons, etc. Pour notre école, le document récapitulatif pour l'ensemble des lots de travaux comptait 320 pages !

Ces listes détaillées de travaux et de fournitures sont ensuite utilisées pour la consultation des entreprises : les entreprises qui souhaitent candidater à l'appel d'offres doivent répondre sur la base stricte de ces CCTP-DPGF (Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire).

L'économiste intervient également pour analyser les offres des entreprises de travaux, en relation avec les critères définis, pour le choix du mieux disant.

Comment devient-on économiste ?

Nous avons été impressionnés par ce métier qui semble exiger une grande rigueur, un esprit de coordination, le goût des chiffres mais également une expertise technique de terrain sur l'ensemble des corps de métier. Les pieds dans des bottes et la tête dans les chiffres ! Nous avons demandé à Lionel Geay comment il est devenu économiste :

« Mes jobs de vacances de 13 ans à 21 ans dans l'entreprise de plâtrerie-peintures de mon père m'ont beaucoup apportés en terme de connaissance du terrain. Décrire les prestations c'est bien...savoir comment elles se mettent en oeuvre c'est encore mieux... Pour devenir économiste, la voie principale est de passer par un BTS Management en Économie de la Construction. Il existe des possibilités de poursuite d'études en licence et master. Personnellement, j'ai suivi cette formation entre 1992-1994 au lycée La Martinière à Lyon. En fin de première année, j'ai fait mon stage au sein du cabinet de Jean-Claude PERRIN à Riorges avec qui j'ai travaillé ensuite jusqu'en 2018. A son départ en retraite, j'ai repris la suite et aujourd'hui nous sommes quatre économistes de la construction - dont deux femmes - bien occupés, à oeuvrer ensemble pour essayer de donner satisfaction à nos clients Architectes et maîtres d'ouvrage. Françoise Audin-Vernet



Animation marché

La commune de Verrières-en-Forez et M ton Marché organisent le 7 avril de 16h à 19h, l'animation « Pâques au marché » sur la place du marché. Avec la participation de l'APE et du comité des fêtes. Pâques est l'une des fêtes les plus appréciées des petits et grands gourmands, notamment avec sa traditionnelle chasse aux œufs en chocolat. Cette animation conviviale et ludique, aux souvenirs de l'enfance ravira petits et grands nostalgiques. Rendez-vous sur le marché de Verrières-en-Forez
Date : **vendredi 7 avril de 16h à 19h**

Au programme :

- La chasse aux œufs du marché
Petits et grands effectueront la traditionnelle chasse aux œufs organisée sur la place du village.
- Tombola thématique et bons d'achats.
Les grands gourmands pourront participer gratuitement à une tombola autour de la thématique de Pâques afin de tenter de gagner des bons d'achats offerts par la mairie.
- Mini Ferme Pédagogique
Venez découvrir la petite ferme pédagogique (poule, lapin etc...) mise en place par la commune.
- Pesée de l'œuf de Pâques
Celui ou celle qui trouvera le juste poids de l'œuf le gagnera.



Visite du parc éolien

Comme annoncé dans le précédent Écho nous avons organisé une visite du parc éolien de Valsonne.

Cette visite aura lieu le samedi **29 avril après midi**. Le rendez-vous est donné à 13h30 sur le parking de la salle des fêtes, un bus sera affrété pour le voyage.

Lors de cette visite nous rencontrerons un habitant qui habite à environ 500m d'une éolienne.

Tous les habitants intéressés doivent obligatoirement s'inscrire en mairie (mail, téléphone, ou sur place) afin de réserver autant de place de bus que nécessaire.

Réunion Photovoltaïque

Le 27 février dernier une trentaine de personnes s'est réunie pour assister à la réunion d'information sur le photovoltaïque proposée par la commune de Bard.

Lors de cette réunion nous avons pu découvrir différentes installations de panneaux photovoltaïques. En effet, un des organisateurs de la réunion avait fait installer ses panneaux par un professionnel quand les deux autres ont fait de l'autoconstruction.

Si vous n'avez pas pu assister à la réunion et que vous souhaitez des informations, vous pouvez retrouver tous les supports sur le site internet de la commune de Bard : <https://bard.fr/fr/rb/1521483/photovoltaïque>

Application Vigifaune

Elle a été créée pour permettre à toute personne observant un animal sauvage mort à cause du trafic routier, ferroviaire ou noyé dans un canal de faire remonter instantanément l'information géoréférencée à l'aide de votre smartphone

Cela permet ainsi de recenser les tronçons accidentogènes en vue de mettre en place une réduction des impacts des infrastructures sur les déplacements de la faune sauvage et permettant ainsi une amélioration de la sécurité des usagers de la route.

L'application est gratuite et disponible sur Android et IOS.

La saisie d'une observation prend moins de 30 secondes.

La plateforme compte environ 3000 utilisateurs et a permis de faire remonter 7000 cas de mortalité d'animaux sauvages sur les routes de notre région au cours des deux dernières années.

L'application Vigifaune a été créée avec le soutien de la région Auvergne Rhône Alpes.

Sébastien Robert

Eclairage des arrêts de car sur la RD496

La commune poursuit la mise en œuvre de la sécurisation des arrêts de car sur la route départementale 496.

Ce plan de sécurisation lancé en 2021 s'achève avec l'installation d'un éclairage spécifique en partenariat avec Loire forez et le SIEL.

Après les travaux de voirie et d'aménagement réalisés sur les arrêts de la Feuillat et de la Bruyère, ce sont trois nouvelles lanternes dernière génération à LED qui viennent enfin d'être installées par les équipes d'Eiffage.

L'étude technique menée par le SIEL avait été validée par le service éclairage de Loire Forez Agglo et la commune en avril 2022.

Le matériel commandé en aout n'a été réceptionné qu'en janvier 2023... Tout vient à point à qui sait attendre...

Ces lanternes LED à faible consommation (48 w/ 2200°) ont vocation à éclairer les arrêts où la déambulation des enfants de nuit est inévitable sur la RD496.

Nous avons ciblé les arrêts de Drutel, la Bruyère (sortie de virage) et Arpheuil/la Goutte baudet.

L'objectif étant aussi de diminuer notre consommation énergétique, l'éclairage ne sera effectif que l'hiver aux heures de passage des cars scolaires. Il sera éteint de 19h30 à 6h45.



Nous avons profité de l'occasion pour faire remplacer nos vieilles lampes énergivores au Soleillant et à la Feuillat (150w).

Ce nouveau procédé de fonctionnement est encore peu étendu sur notre territoire forézien mais gageons qu'il s'étendra au fil du temps sous l'impulsion des communes.

Le coût des travaux est de 11100€ TTC au total avec une prise en charge par le SIEL de 55%.

Le reste à charge de 4995€ est financé par :

L'enveloppe d'initiative communale « voirie et éclairage public » pour 2 127 € (commune)

L'enveloppe communautaire « sobriété énergétique » pour 2 868 € (LFA).

Kévin Klein

Vie de la commune

Commémoration du 19 mars en photos



Informations économiques et sociales

Nouvelles printanières de la bibliothèque :

- Quelques chiffres 2022 : 69 cartes d'adhérents (pour des particuliers ou des familles). Ne sont pas incluses les personnes qui sont inscrites sur Montbrison et se servent sur Verrières.

Les prêts : 1221 documents aux enfants des écoles et de la micro- crèche. 1769 documents aux adultes. 613 documents aux enfants et ados.

Nous avons prêté aussi 400 documents dans le réseau Loire-Forez grâce aux navettes.

- « REFUGE DANS L'INTIMITÉ DE L'EXIL » cette belle exposition a été réalisée par l'artiste Bruno FERT. Elle participe à diffuser une vision différente des problèmes migratoires, et, favorise la compréhension des trajectoires individuelles en mettant au premier plan l'humain.

Vous pouvez la visiter en avril et mai les mercredis de 11 à 12h et les vendredis de 16 à 18h ou prendre rendez-vous soit au 04 77 76 21 79 soit sur le site « bibliotheque.verrieres@gmail.com ».

17 panneaux, livres, CD, DVD vous attendent nombreux.

- Printemps oblige, un arbre s'est installé dans la bibliothèque.

A vous de venir l'animer ! Pourquoi pas avec un petit message, ou un poème, ou un dessin ou, hou, hou.....

Lucette et Alain





Carte de pêche

Etang de Vidrieux-Lézigneux.

Les cartes à l'année pour les habitants des communes limitrophes de Chazelles-Sur-Lavieu,

Ecotay l'Olme, Lavieu, Margerie-Chantagret, St Georges-Haute-Ville, St Thomas-la-garde, Verrières-en-Forez sont au tarif de 30.00 €. Les cartes à l'année pour les habitants de Lézigneux sont au tarif de 20.00€, demi-tarif pour les moins de 18 ans. Gratuit pour les moins de douze ans accompagnés d'un adulte avec une carte à l'année. Ces cartes sont à votre disposition auprès de M. ROMESTAING Jean-Claude en le contactant au 06 74 02 17 88, une pièce d'identité, une photo d'identité et un

justificatif de domicile en cour de validité vous seront demandé impérativement. Les cartes à la journée sont au tarif de 5.00 € et sont attribuées à tous les pêcheurs. Elles sont à votre disposition aux adresses suivantes :
- Le Centrale Bar-Epicerie au centre du village de Lézigneux
- L'Epicerie du village de Saint Georges Haute Ville
- Magasin de chasse et pêche A l'Affut de la Nature Zone des Granges à Montbrison

Association familles rurales de Verrières-en-Forez : espace de vie sociale - Festival des monts de la balle

L'AFR a commencé ce début d'année les démarches pour le renouvellement de son agrément Espace de Vie Sociale donné par la CAF et permettant de financer l'animation de la vie sociale locale et des actions en direction des familles. Le dossier sera déposé fin juin et la demande de renouvellement concerne la période 2024 - 2027. Il paraissait important, dans ce projet, de pouvoir partir des attentes et des avis des habitants de Verrières.

Le 1er mars dernier un groupe d'une dizaine d'habitants a été invité à échanger sur les ressources, les points positifs de notre commune, sur les manques et sur les attentes pour améliorer la vie sociale. Ce rendez-vous a marqué le départ de la partie diagnostic du territoire. Des questionnaires seront distribués pour identifier les besoins et les attentes en direction de l'AFR et de son E.V.S.

LES TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIF PETITE ENFANCE

En partenariat avec le Relais Petite Enfance de Loire Forez Agglo, la micro-crèche Lez'ouzous-en-Forez et la mairie, l'AFR a participé à la mise en place de temps d'accueil collectif à la salle du Fournil pour des enfants de 0 à 3 ans accompagnés par des assistantes maternelles, des professionnelles de la micro crèche ou des parents n'ayant pas de mode de garde. 6 rendez-vous ont été programmés jusqu'en juin pour permettre des échanges et des animations. L'organisation matérielle et l'accueil sont assurés par Catherine Bonnet responsable du RPE itinérant. Les prochains rendez-vous sont le 7



avril, le 5 mai, les 2 et 30 juin.

La participation a lieu sur inscription : 06 34 78 60 90

CAFÉ DES PARENTS

Le prochain rendez-vous, re-nommé au vu de l'horaire « APERO DES PARENTS » aura lieu le **5 mai à 19h00** salle du Fournil ; les parents sont invités à venir s'informer, échanger autour de sujets ayant trait à la parentalité. La rencontre est animée par Alice Massardier, de l'association « Parent'Aise ».

Les Monts de la Balle 2023

Le weekend de Pentecôte cette année ce sont les **27 et 28 mai**

"La graine, c'est du vivant" est le thème retenu pour mettre en couleurs, en relief et en fête l'édition 2023 du Festival

La semaine décoration aura lieu du **17 au 22 avril** à la salle d'animation ; tous les habitants intéressés sont invités à venir partager un moment, une journée ou plusieurs pour aide à réaliser les éléments de décoration.

Renseignements :
AFR 09 65 33 88 13

ART FLORAL

L'atelier d'art floral accueille une dizaine de participantes dans une ambiance conviviale : le dernier RDV aura lieu le **3 juin**



ATELIER CHOCOLAT

6 participants pourront faire leurs œufs de Pâques accompagnés par Eric le dimanche **2 avril de 9h à 16h30** à la salle du Fournil

STAGE DE CIRQUE

Le stage de cirque « Petites Vacances d'Avril » aura lieu les **11, 12 et 13 avril** à la salle d'animation à Verrières ; il réunira 16 enfants de 6 à 12 ans pour pratiquer de la jonglerie et de la manipulation d'objets (balles, bâtons, cerceaux, ...)

Retours sur :

La conférence gesticulée.

Le 25 février dernier un public nombreux est venu applaudir Marianne Blin qui a donné une conférence gesticulée sur le sujet du vieillissement et des représentations stigmatisantes du grand âge : succès pour cette présentation entre témoignage et théâtre. Françoise Rizand



Concert, les Amis des orgues



LES AMIS DES ORGUES
Verrières-en-Forez

CONCERT
Alter Duo



JEAN-BAPTISTE MATHULIN - PIANO
JULIEN MATHIAS - CONTREBASSE

Dimanche 30 avril 2023 à 17h00
Eglise de Verrières-en-Forez

Billetterie sur place dès 16h30
Plein tarif : 15 €
Adhérents de l'association : 10 €
Jeunes 12 - 25 ans : 5 €
Enfants de moins de 12 ans : gratuit

Organisé par
LES AMIS DES ORGUES
Verrières-en-Forez

Les Amis des orgues sont heureux de vous convier au concert *Mémoire d'Europe* qui aura lieu le **dimanche 30 avril 2023 à 17 heures** dans l'église Saint-Ennemond.

Le groupe Alter Duo, formé par le contrebassiste Julien Mathias et le pianiste Jean-Baptiste Mathulin qui se sont connus au Conservatoire de Saint-Etienne, interprétera des airs de Bottesini, Granados, Massenet, Mozart, Saint-Saëns et Verdi.

Si Jean-Baptiste Mathulin est un fidèle des concerts organisés par les Amis des orgues de Verrières-en-Forez, ce rendez-vous du 30 avril sera l'occasion de découvrir le lyrisme et la virtuosité de la contrebasse grâce au jeu de Julien Mathias.

Véronique de la Hougue

L'APE Verrières Lerigneux Roche

Notre année a bien commencé avec une vente Chocollartisan et le retour du loto le dimanche 26 février après 2 ans d'absence. Dans la salle des fêtes pleine d'aficionados de tous âges, les parties se sont enchaînées, avec encore de nombreux lots gagnés grâce à nos sponsors, commerçants et donateurs. Nous en profitons pour les remercier une nouvelle fois pour leur générosité.

Nous avons aussi de bonnes nouvelles pour la classe verte du RPI prévue en juin avec la confirmation de subventions du département, de la région, de notre banque le crédit agricole et des mairies. Celles-ci permettront d'alléger la facture des familles et de pouvoir réaliser toutes les activités supplémentaires du séjour afin de profiter au maximum de ce moment extra-scolaire.

Nos prochaines manifestations :

- **dimanche 23 avril** : molkky
- **vendredi 5 mai** : vente de plants fleurs et légumes de chez Vernet

Pour cette dernière, des bons de commande sont joint à l'Echo. N'oubliez pas de rendre vos commandes avant le 24 avril dans notre boîte aux lettres... pas de ventes directe...

Bon début de printemps à tous!!!

L'équipe APE VLR

Comité des fêtes

Le comité a le plaisir de participer avec l'APE et la mairie au marché de Pâques le vendredi 7 avril 2023 à partir de 16h. Nous organiserons une chasse aux trésors de 17h à 19h, 4 parcours vous seront proposés (les enfants étant sous l'entière responsabilité de leur parents) et bien évidemment une buvette. Une tombola organisée par la mairie pour essayer de découvrir le poids de l'oeuf de Pâques et bien d'autres activités.

A l'occasion de la Fête de la musique fin juin 2023 nous organisons un concert sur la place du bourg à partir de 19h (vendredi 23 ou samedi 24).

Nous invitons tous musiciens (non professionnels) de la commune et ses alentours à venir se produire gratuitement en première partie (pour plus de renseignements 07/52/13/82/97 n'hésitez pas à laisser un message je vous recontacterai).

Par la suite nous ferons passer un groupe qui terminera la soirée en beauté.

BUVETTE ET SNACK sur place

Nous lançons un appel aux volontaires pour organiser une MARCHÉ NOCTURNE au mois de juillet (départ, relais, arrivée et casse croûte), pour plus de renseignements : 06/60/46/90/41

Voldoire Jérémy



Le prêt d'argent entre particuliers...

Savez-vous que le prêt d'argent entre particuliers est possible mais réglementé ?

Vous souhaitez prêter des fonds à vos amis, familles, votre frère veut acheter une voiture neuve, un apport pour l'achat de la maison de votre enfant... pas de problème en soit mais attention aux impayés !

L'article 1359 du Code civil prévoit que la reconnaissance de dette écrite est obligatoire entre les parties dès 1500€.

Dans ce document signé des deux parties, vous devez faire apparaître le montant prêté, les modalités et les échéances de remboursement, la durée du prêt et éventuellement un taux d'intérêt.

Cependant, le code civil prévoit qu'en cas d'impossibilité matérielle ou morale, il est possible de déroger à cette reconnaissance de dette, par exemple si vous prêtez à un membre de votre famille proche.. A vos risques.

Si malgré une reconnaissance, vous essayez un refus de rembourser du débiteur, il existe plusieurs solutions pour réclamer la créance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Commencez par un arrangement à l'amiable puis une mise en demeure écrite avec accusé de réception.

Si cela reste sans effet, sollicitez les services d'un conciliateur de justice auprès du tribunal civil.

Enfin, si nécessaire, engagez une procédure pénale mais cette dernière n'est possible que dans les cinq années suivant le premier impayé.

Il vous faudra alors prouver les impayés par tous les moyens (relevés bancaires, preuve de virement, facture...).

Sachez également que tout prêt ou réception d'argent doit être déclaré aux impôts au-delà de 5000€.

Les services d'un notaire sont plus que conseillés lors d'un gros prêt à plusieurs milliers d'euros.

Kévin KLEIN

Vente de plants Légumes & Fleurs

Bon de commande ci joint à l'Echo
à rendre avant le 24 avril
dans la boîte aux lettres de l'APE
(à coté de l'entrée de l'école)
accompagné de votre règlement par chèque
à l'ordre de l'APE VLR

Distribution à la salle du Fournil
le Vendredi 5 mai
de 17h à 19h

« Organisée par l'APE Verrières/Lérigneux/Roche »

Ateliers numériques

Le vendredi 28 avril aura lieu un atelier numérique concernant l'utilisation du site internet : impot.gouv.fr.
- comment créer son espace particulier
- quelles démarches et informations puis-je y trouver ?

Cet atelier aura lieu de 10h

à 12h au sein de la mairie de Verrières.

Les habitants de la commune et des communes aux alentours peuvent participer.
Les inscriptions se font auprès de la mairie ou bien de Marie-Pierre HUET-BERTHIOT qui pourra vous donner des renseignements complémentaires. (04 26 24 72 78)

Ateliers numériques

Gratuit
Sur inscription
Niveau débutant et intermédiaire



Avril

Verrières-en-Forez : Mairie - 250 route du Petit Séminaire- 42600 Verrières-en-Forez

Pendant la période de déclaration venez participer à la découverte du site :

impots.gouv.fr

Vendredi 28 Avril de 10h à 12h

- Comment créer son espace particulier ?
- Quelles démarches et informations puis-je y trouver ?

(Sur inscription auprès de la mairie ou de Marie-Pierre HUET-BERTHIOT)



Renseignements auprès de Marie-Pierre HUET-BERTHIOT



AVRIL

- 2 : atelier chocolat (AFR)
- 7 : temps d'accueil petite enfance (AFR)
- 7 : animation marché (Mairie/comité/APE)
- 11, 12, 13 : stage cirque (AFR)
- 20 : coiffeuse
- 23 : molki (APE)
- 28 : formation atelier numérique pour le site [impôts.gouv](http://impots.gouv.fr) (France services)
- 28 : déchetterie mobile sur parking du Champet
- 29 : visite du site éolien de Valsonne
- 30 : concert mémoire d'Europe à l'église (Amis des orgues)

Dates à retenir

MAI

- 5 : apéro des parents (AFR)
- 5 : temps d'accueil petite enfance (AFR)
- 8 : commémoration à 10h
- 11 : coiffeuse
- 27 et 28 : Monts de la balle (AFR)

JUIN

- 2 : temps d'accueil petite enfance (AFR)
- 3 : art floral (AFR)
- 15 : coiffeuse
- 18 : fête des aromatiques (Abiesence)
- 23 ou 24 : fête de la musique (comité)
- 24 : déchetterie mobile sur parking du Champet
- 30 : temps d'accueil petite enfance (AFR)

Récréation en famille

Trésors de Verrières :

J'ai été mise à terre mais bientôt à nouveau (re)dressée.
Trouvez-vous dans quel hameau je suis positionnée pour venir m'admirer ?

Proverbe :

Chaque goutte d'Avril en vaut mille

Enigme : Quelle est la différence entre un balai, un manteau et une semaine ?



Trésors de verrières n°34 :

Les racines de ce somptueux tilleul sont implantées au lieu-dit : les plats, qui se trouve sur la gauche de la route en direction de Chazelles-sur-Lavieu.

Réponse de l'énigme N°34 : OISEAU

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

Les origines

Le C.E.P. avait été institué par Victor Duruy en 1834. Mais sa forme définitive n'a été adoptée qu'en 1887 à la suite des grandes lois de Jules Ferry sur l'école obligatoire, gratuite et laïque de 1881.

Autrefois il se passait à 12 ans, puis plus tard à 14 ans car l'obligation scolaire a été portée de 12 à 14 ans par le gouvernement du Front populaire et appliquée pour l'année scolaire 1936-1937. Il a été supprimé définitivement en 1989 car les élèves de CM2 vont tous au collège (réforme Haby de 1975). Et ceci entraîna la disparition des classes de fin d'études primaires.

« Le "certif" tel que je l'ai vécu en tant qu'élève :

Il était à l'époque un examen important. Son obtention permettait de postuler à certains emplois : facteur, cantonnier, employé de mairie ou dans les hôpitaux.

Pour amener les élèves au succès l'instituteur ne plaignait pas sa peine. Au 3^e trimestre, les derniers temps avant l'examen, il nous gardait en étude deux ou trois fois par semaine (bénévolement). Il nous faisait même venir de temps en temps le jeudi matin pour nous donner des cours de dessin. Mais le plus gros travail concernait l'orthographe car les 5 fautes à la dictée entraînaient la note 0 éliminatoire (mesure très sévère).

L'examen se passait au chef-lieu de canton.

Il comprenait des épreuves écrites à savoir

Épreuve écrite :

- Une dictée suivie de 3 questions.
- Une composition de calcul : 2 problèmes de vie pratique.
- Une rédaction (l'écriture sera notée).
- Deux questions de sciences.
- Une question d'histoire et une de géographie.

J'ai encore en mémoire l'un des deux problèmes que nous avions à résoudre (1936). On avait dessiné sur un tableau des cubes (4 ou 5 je crois) posés sur une table et accolés les uns aux autres. On demandait de calculer la surface totale des parties visibles. J'étais arrivé à le faire mais après avoir beaucoup transpiré.

A la fin des épreuves écrites nous sortions précipitamment pour montrer nos brouillons à notre instituteur et avoir une idée sur notre travail de la matinée

Les épreuves orales comprenaient :

- Un exercice de dessin ou de travail manuel ;
- Une lecture d'un texte d'une dizaine de lignes.
- Une épreuve de calcul mental.
- Une épreuve de chant ou de récitation.

La grande satisfaction pour les enseignants revenait à celui qui avait le "premier de canton". Cet examen était à l'époque l'événement important de notre vie scolaire. Nous nous rendions au chef-lieu de canton dans la voiture de l'instituteur, ce qui était un grand honneur. Nous prenions le repas de midi au restaurant, ce qui nous arrivait pour la première fois. Et le soir, comme nous étions quatre à être admis sur quatre présentés, nous rentrions au village le cœur en fête !

Le C.E.P. vécu en tant qu'instituteur

« J'ai enseigné dans la classe de fin d'études de 1961 à 1969. J'en ai gardé un bon souvenir car les programmes étaient intéressants. Outre l'orthographe et la grammaire qu'il fallait ressasser tous les jours, le calcul, la rédaction (rédaction d'une lettre notamment), nous avions des chapitres plaisants que les élèves aimaient bien :

- en sciences, le corps humain, les animaux, la maison et son aménagement intérieur.
- en géographie, les grandes puissances mondiales (en rapport étroit avec l'actualité).

Nous étions souvent requis comme examinateurs pour participer à la surveillance des épreuves et aux corrections, mais dans un centre d'examen autre que celui où concouraient nos élèves.

Les corrections étaient faites très sérieusement. Chaque devoir était vu par deux correcteurs qui ensuite se concertaient pour attribuer la note, ce qui, à ma connaissance, n'a existé dans aucun autre examen. J'ai toujours présenté tous les élèves qui avaient l'âge requis de 14 ans. Ce qui a engendré quelques échecs, chose normale. Mais cela m'a évité la déconvenue qu'a eu à subir un collègue de Saint-Cyprien. Il avait refusé de présenter un élève qu'il jugeait sans doute trop faible. Mais ses parents l'ont présenté comme candidat libre, ce qui était permis à l'époque, et il a été admis. Fureur de l'instituteur en question, mais fâcheuse circonstance pour lui.

Parfois une anecdote comique venait rompre la monotonie de la salle de correction. Celas'est réellement passé, à Saint-Chamond je crois, où un de mes bons amis était préposé aux corrections. Tout à coup un des examinateurs a pris le fou rire devant un devoir de sciences où il était question du corps humain. Grand étonnement dans la salle et voilà l'explication ; la question était ainsi rédigée : qu'entend-on par entorse, luxation, fracture
Réponse du candidat : "par entorse on n'entend rien, par luxation on n'entend rien et par fracture on entend "crac" ! ».

(Propos issus du site Forez et Histoire)

Une famille de curés

Claude Verd curé de Verrières en Forez (1653-1667)



VERRIÈRES (800' d'alt.) - Intérieur de l'Eglise XVI^e siècle
Edit. Gracja

Dans une communication publiée dans le bulletin de la Diana Tome LXXII-N°2 de 2013, Mme Besson-Le Huede nous présente un personnage important pour la commune de Montbrison mais qui se révèle aussi tout à fait intéressant pour notre commune de Verrières en Forez.

Pendant un siècle, 3 membres de la même famille, la famille Verd, se sont succédés dans la fonction de curé de Lézigneux et de Verrières : Claude Verd l'ancien, Claude Verd le jeune (neveu de Claude Verd), curé de Verrières de 1653 à 1667 et Etienne Verd (frère de Claude Verd le jeune) curé de Verrières de 1667 à 1704. Cette famille Verd semble à l'époque être implantée entre autres dans le hameau de Fialay (Phialay).

Nous ne connaissons pas la date de naissance de Claude Verd l'ancien ni celle de son neveu Claude Verd le jeune mais on peut estimer que celui-ci a du naître dans les années 1620 compte tenu de l'âge auquel il est devenu curé de Verrières et la date de sa mort. « Maître Claude Verd, curé de Lésignieu et archiprêtre de Montbrison ; décédé le deuxième de ce mois après avoir reçu tous les sacrements [...] a esté enterré ce jour d'hui, quatrième octobre mil sept cent sept dans l'église paroissiale dudit lieu Lésignieu, par moy soussigné curé de Moingt avec les cérémonies prescrites dans le rituel de ce diocèse pour les enterrements de ceux qui meurent dans la communion de l'Eglise. En présence de Mre Jacques Ras, curé de Ladvieu, de Mre Claude Dupuy, curé de Verrières et de Mre Claude Robert, curé dudit lieu » (Brève inscription -lettres patentes contenues dans un registre intitulé « mémoires, factums et ordonnances » de la Bibliothèque de la Diana et reproduite sur le site « forezhistoire .free.fr)

Une formation de qualité

La France du XVII^{ème} siècle reste profondément rurale. La paroisse en constitue le cadre de vie, non seulement religieux et administratif mais tout simplement social. Le Concile de Trente (1545-1563) avait pour objectif de lutter contre les idées protestantes et de reformer le clergé catholique vivement critiqué. On dénonçait les excès des évêques, cardinaux et même papes mais aussi l'insuffisance de la formation intellectuelle des prêtres au contact des fidèles. Mis à mal par des écarts douteux le célibat obligatoire des prêtres est réaffirmé. Les futurs prêtres doivent être formés dans des écoles spéciales appelées séminaires et il est recommandé d'ouvrir un séminaire par diocèse. C'est dans ce contexte historique que Claude Verd commence à exercer ses fonctions.

Claude Verd (le jeune) connaîtra la gloire en tant qu'archiprêtre de Montbrison mais sa formation s'effectue comme curé de Verrières. La plupart des curés étaient formés sur le tas, par un oncle curé, un proche parent qui leur donnaient une formation de base à compléter ultérieurement. Les parents Verd, ont eu les moyens d'aider leurs deux fils, Claude et Etienne à devenir hommes d'église, l'oncle Claude Verd l'ancien curé de Lézigneux s'est peut-être montré généreux. Claude, quant à lui, est même docteur en théologie, ce qui laisse supposer qu'il a passé plusieurs années à étudier probablement au collège des Oratoriens à Montbrison ce qui confirme l'aisance financière de ses parents.

Être curé à Verrières-en-Forez

La paroisse est la cellule de base de l'administration ecclésiastique, le territoire sur lequel s'exerce la juridiction d'un curé. Celui-ci est un des personnages importants de la France rurale d'Ancien Régime. En plus de ses tâches d'encadrement spirituel, il est aussi le représentant officiel de l'État au village (il enregistre les baptêmes, mariages et sépultures, il porte à la connaissance des paroissiens les décisions de l'administration qui sont lues durant l'office du dimanche, il collabore aux enquêtes effectuées par l'État...), il possède une autorité.

L'installation d'un nouveau curé était toujours un moment important pour la communauté villageoise. Celle de Claude Verd, dans sa cure de Verrières a eu lieu selon un rituel : un homme d'Eglise éminent prenait le nouveau curé par la main et lui faisait faire le tour de ses nouvelles possessions, devant tous les paroissiens assemblés ; la visite était accompagnée d'« aspersion d'eau bénite, sonnement de cloches, oraison faite devant un grand autel et autres cérémonies à ce requises et observées ». Il est intéressant de lire ces actes qui ressemblent par certains côtés à un mariage. Tout comme le prêtre demande à l'assistance, lors d'un mariage, s'il connaît des faits qui l'interdiraient, l'acte souligne qu'il n'y a eu ni contradiction, ni opposition pendant la cérémonie de prise de possession de la paroisse par son nouveau curé. On peut connaître précisément l'année de son entrée en fonction à Verrières grâce au procès-verbal que l'archevêque de Lyon a fait de sa visite à Verrières en 1662. Il y est dit que Claude Vers est curé de Verrières depuis neuf ans, donc depuis 1653. Ceci est confirmé par le registre baptistaire de Lézigneux, localité voisine, où Claude Verd se rendait fréquemment et où il apparaît dès 1654. Il y apparaît tout d'abord, en tant que parrain d'un nouveau-né. On le revoit pour d'autres baptêmes où il signe « Claude Vers, baptisant » ou « Claude Verd, curé de Verrières ». Claude Verd, « le jeune » est très présent à Lézigneux, comme son frère Etienne. Il voulait certainement porter assistance à son parent

malade. La question peut se poser de savoir s'il n'aurait pas voulu éviter à son oncle de se « résigner » le sachant en fin de vie. On remarque d'ailleurs qu'il semble se partager entre les deux paroisses, il signe souvent les actes de naissance à la place de son oncle.

La visite de l'archevêque de Lyon à Verrières le 16 juin 1662

Le concile de Trente avait rappelé aux prélats leur obligation de parcourir leur diocèse. La visite de Monseigneur Camille de Neuville, archevêque de Lyon illustre le rétablissement de ce devoir. Le compte rendu de sa visite pastorale de 1662 témoigne d'une bonne surprise. La situation était meilleure que dans les autres provinces visitées. Verrières et Lézigneux sont présentées comme deux paroisses bien saines et en bonne condition :

Sur le grand autel est posé un fort beau tabernacle e bois peint et doré qui occupe toute la longueur dud. autel où nous avons trouvé le St Sacrement exposé en un beau soleil d'argent et renfermé en un ciboire d'argent, le tout fort proprement. [...] Les fonds baptismaux, stes huils et registres des mariages, mortuaires et bapstesmes ont été trouvés en deux estat.[...].

Il écrit également que les revenus du curé sont estimés à 6 ou 700 livres. Cette somme est très importante, en comparaison des revenus moyens des curés du secteur ou de la portion congrue attribuée à la plupart d'entre eux par les décimateurs (200 livres en théorie, pour un curé sans vicaire et 300 livres pour un curé avec vicaire). Divers documents notariaux de l'époque (transactions entre les curés et les décimateurs) démontrent néanmoins, que les curés bénéficiaires de cette portion congrue avaient parfois bien du mal à se la faire payer.

La seule chose qui soit reprochée et désormais interdite à Claude Verd par son archevêque, se limite au port d'une chasuble jaune, couleur dont l'Eglise ne se sert pas. En effet, l'Eglise n'admet que cinq couleurs : le blanc, le rouge, le vert, le violet et le noir.

Estienne Verd, frère de Claude, décède à Verrières le 22 septembre 1704. Le nom de Claude n'est pas noté parmi les prêtres présents aux obsèques, sans doute n'avait-il pas la force de s'y rendre. Etienne Verd, avait pris la suite de son frère Claude, comme curé de Verrières lorsque Claude, était devenu curé de Lézigneux et archiprêtre de Montbrison en 1663.

Claude a pu terminer sa vie paisiblement dans sa cure de Lézigneux avant de résigner en faveur de son vicaire, Robert qui devint curé de Lézigneux juste avant la mort de Claude Verd en octobre 1707.

Etienne et Claude seront enterrés dans l'église dans « le tombeau des curés, ses prédécesseurs, situé au milieu du chœur de l'église paroissiale de Verrières ».

Signature Claude VERD curé de Verrières

Sandrine Vialle

Agneau pascal

L'agneau a une grande symbolique. Alors en plus des cloches et de la chasse aux œufs, à Pâques, on sert de l'agneau en repas. Cette tendre viande ravit petits et grands et ravit les palais les plus compliqués. Mais en fait, d'où vient cette tradition ? Pourquoi mange-t-on l'agneau pascal et quel en est le symbole ?

La tradition de l'agneau de Pâques a une place centrale et symbolique dans les religions juive et chrétienne.

La Pâques chrétienne commémore la Résurrection du Christ et sa victoire sur la mort. Elle est la fête la plus importante et célèbre de l'année pour les chrétiens. Lors de la messe de Pâques, les églises arborent la couleur blanche ou dorée, symbolisant la joie et la lumière. Dans la Bible, Jésus est désigné plusieurs fois comme un agneau. L'animal incarne l'obéissance et l'innocence. Manger de l'agneau à la fête chrétienne de Pâques est une manière pour les croyants de rendre hommage au Christ, qui a enlevé le péché du monde.

Filet d'agneau en croûte d'herbes

Ingrédients

- 6 Morceaux de filet d'agneau de 200 g chacun
 - 200g Chapelure
 - 5cl Huile d'olive
 - 2 Branches de romarin
 - 4 Branches de persil plat
 - 75g Moutarde de Dijon
 - 1gousse Ail
- 4cuil. à soupe Huile végétale
 - Sel
 - Poivre



Étapes de préparation

1. Prélevez les épines de romarin. Effeuillez le persil.
2. Passez votre gousse d'ail au presse-ail pour en récupérer la pulpe.
3. Mixez la chapelure avec l'huile d'olive, le romarin, le persil et l'ail.
4. Salez vos morceaux de filet d'agneau.
5. Dans une poêle, colorez sur toutes leurs faces vos morceaux de filet d'agneau dans l'huile sur feu très vif pendant 5 minutes.
6. Déposez vos morceaux de filet d'agneau sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé ou d'une feuille de silicone.
7. Tartinez la surface de vos morceaux de viande de moutarde. Appliquez la chapelure aux herbes sur cette couche de moutarde.
8. Enfouez à 190 °C pendant 15 minutes.
9. Laissez reposer votre viande 5 minutes avant de la couper en tranches.